



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pénurie du nombre de professionnels dans le domaine de l'orthophonie

Question écrite n° 36675

Texte de la question

Mme Carole Grandjean attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la pénurie du nombre de professionnels dans le domaine de l'orthophonie. Il est, en effet, aujourd'hui nécessaire de patienter plusieurs mois pour obtenir un rendez-vous chez ces spécialistes. Les soins orthophoniques sont de plus en plus sollicités et la profession ne peut répondre à l'ensemble des demandes de prise en charge. Il est nécessaire de faire évoluer le nombre d'étudiants formés et d'envisager la création de postes d'orthophonistes à l'hôpital et dans le secteur médico-social pour garantir une offre de soins juste et suffisante à chaque Français, répondant à l'ensemble des besoins sur l'ensemble du territoire national. Elle lui demande de préciser les mesures que le Gouvernement entend prendre pour pérenniser et développer la profession d'orthoptiste.

Données clés

Auteur : [Mme Carole Grandjean](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36675

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2021](#), page 1644

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)